



PRIORITÉ : Accompagner l'élève à l'ère du numérique

OBJECTIF : Mise en place, dans l'usage des TICE*, de mesures de sensibilisation et de prévention pour la communauté scolaire

SOUS-OBJECTIFS

Année 1 : 2021-2022

Elaborer, dans l'usage des TICE, un dispositif d'activités de prévention comprenant au moins une activité par année scolaire pour les classes inférieures, les classes supérieures (4G) et les classes à plein temps de la formation professionnelle (4TP, DP1).

Année 2 : 2022-2023

Mettre en oeuvre, dans l'usage des TICE, les activités de prévention du dispositif élaboré en 2021-2022.

Année 3 : 2023-2024

Elaborer, pour tous les élèves du LTB, au moins deux activités péri- & parascolaires mettant l'accent sur les atouts du numérique.

Mettre en oeuvre, pour tous les élèves du LTB, au moins deux activités péri- & parascolaires mettant l'accent sur les atouts du numérique.

Organiser, pour les enseignants et le personnel EPS, au moins trois formations internes (SchiLW) quant aux risques du numérique.

Organiser, pour les enseignants et le personnel EPS, au moins trois formations internes (SchiLW) quant aux risques du numérique.

Organiser, pour les enseignants, un événement pédagogique ayant comme sujet « Les atouts du numérique ».

Organiser, pour les parents d'élèves, au moins une soirée de sensibilisation aux enjeux et aux risques du numérique.

Organiser, pour les parents d'élèves, au moins une soirée de sensibilisation aux enjeux et aux risques du numérique.

Publier la « Charte numérique du LTB ».